



COMMUNIQUE DE PRESSE N°002 SUR L'INSTALLATION DES ÉLUS LOCAUX

« Le CNOSCG s'inquiète du report de l'installation des élus locaux et décide d'observer le processus »

Après plus de sept (7) mois de l'organisation des élections locales, suivi de nombreuses manifestations et de réclamations pour l'installation des élus locaux, le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne avait appris avec satisfaction la convocation de l'installation des conseillers le 5 Octobre 2018 dans toutes les circonscriptions électorales.

Cependant, il a été surpris du contre communiqué du Gouvernement reportant l'installation des élus à une date ultérieure.

Ce report à une date inconnue inquiète sérieusement le CNOSCG, à raison du déficit et du retard que la Guinée a accusé dans sa gouvernance locale. Notre pays n'a plus droit à perdre du temps pour installer les conseillers issus d'élections qui ont chèrement coûté à la Guinée.

Le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne demande au Gouvernement de fixer le plus vite que possible la date d'installation des élus locaux pour sortir la Guinée de ce vide de Gouvernance. Car notre démocratie reste paralysée tant que les citoyens n'ont pas cet espace de participer à la gestion du patrimoine local.

Au regard des enjeux de ces installations, le CNOSCG met en garde tous les acteurs politiques et la commission d'installation, sur toute velléité de changement ou de permutation au sein de la liste des candidats.

Ainsi, pour conférer à ce processus tout son caractère transparent, le CNOSCG demande à la CENI la publication de la liste définitive des élus de toutes les communes.

Par ailleurs, le CNOSCG informe l'opinion nationale et internationale qu'il déploiera 342 observateurs et 8 supérieurs sur toute l'étendue du territoire et dans les 342 communes pour suivre de façon exhaustive l'installation des élus locaux.

L'objectif de cette observation est de s'assurer:

- 1- de la régularité de la liste des conseillers locaux issus des urnes ;
- 2- que les Conseillers ont été informés à temps ;
- 3- de la transparence des élections et la présence de tous les matériels électoraux ;
- 4- du caractère libre et indépendant des élections (sans intimidation ni influence) ; et
- 5- de Remonter toutes les listes des exécutifs communaux au QG du CNOSCG.

Une unité de centralisation parallèle sera installée au QG du CNOSCG, sis à Dixinn mosquée Foulah pour coordonner l'ensemble des unités et observateurs des circonscriptions électorales.

Fait à Conakry, le 08 Octobre 2018

LE SECRETARIAT EXECUTIF

Le Responsable de la Communication.

Gabriel HABA